

# Tribune libre

## Groupe de la majorité municipale

### Carbonne pôle d'équilibre dans le sud toulousain

**C**arbonne est ainsi définie par le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui définit pour 20 ans les règles de développement de l'aire urbaine de Toulouse, c'est-à-dire que notre ville est le centre d'un bassin de vie de 32 communes (35 000 habitants).

Chef lieu de canton, siège de la Communauté de communes du Volvestre, ainsi que du Pays du Sud Toulousain, Carbonne deviendrait-elle une capitale ? La situation géographique exceptionnelle de notre ville au centre du département avec la présence de l'autoroute et de la gare, la grande boucle de la Garonne, l'entrée sur le Volvestre en font naturellement un carrefour appelé à grandir.

Le développement voulu par les municipalités successives a permis de maintenir en particulier les services publics (trésorerie, écoles, collège...) et de créer chaque fois tous les services nécessaires au maintien d'une qualité de vie pour tous. Ces évolutions s'accompagnant d'un développement commercial et éco-

nomique, richesse pour une ville créateur d'emplois.

Le développement entraîne une nouvelle population qu'il faut accueillir dans le souci d'une croissance maîtrisée. C'est le pari du PLU, présenté dans ce numéro, qui prévoit comment accompagner cette évolution à l'horizon 2030.

La volonté des élus a été d'abord de respecter les engagements pris lors des élections municipales à savoir une maîtrise de la démographie avec un objectif de population supplémentaire de 3 000 à 4 000 habitants pour 2030 suivant en cela les recommandations du SCOT.

Pour accueillir cette population les constructions seront échelonnées par l'ouverture programmée des futures zones d'habitat (2 AU), l'urbanisme sera plutôt dense au centre ville avec un COS (Coefficient d'Occupation des Sols) dégressif en fonction de l'éloignement du centre.

Pour favoriser le « Vivre Ensemble » la poursuite de la mixité sociale se développera avec des logements sociaux répartis dans les différents quartiers.

Notre 2<sup>e</sup> engagement est : rapprocher

l'emploi de l'habitat ainsi que les services, par l'extension des zones artisanales et industrielles et la création d'une nouvelle zone commerciale ainsi que l'aménagement du centre ville (voirie, parkings, espaces verts) et l'aide au tourisme.

Le 3<sup>e</sup> engagement c'est conserver Carbonne avec son cadre attrayant qui garantit sa qualité de vie par la valorisation de son environnement et de ses espaces verts (Garonne, coteaux, lacs de gravières) ainsi que de son patrimoine (halles, Musée Abbal, église). C'est le développement de voies douces (voies piétonnes, pistes cyclables, chemins de randonnée).

Notre engagement c'est enfin celui d'une croissance écologique : nouvelle station d'épuration, tri sélectif, éco-construction, énergies renouvelables, Tous ces engagements sont désormais écrits dans le PLU qui vous est présenté dans ce bulletin. Ce projet va se réaliser dans les 10 à 20 ans à l'horizon 2030, il ne peut se faire qu'avec chacun des habitants de CARBONNE, vous pouvez compter sur notre détermination à réussir.

## Groupe de l'opposition municipale



**La tribune libre du groupe « Carbonne, ma ville » ne nous a pas été transmise par ses représentants.**